



PRÉFET DE L'YONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de l'Animation des Politiques Publiques
Interministérielles et de l'Environnement
Bureau de l'environnement

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE VEZANNES

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement,
- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2021-0349 du 17 septembre 2021,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien composé de trois éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de VEZANNES, déposée par la SAS Eoliennes des Pivoines, sera ouverte du lundi 18 octobre 2021 (9 h) au samedi 20 novembre 2021 (12 h) inclus, soit une durée de 34 jours consécutifs à la mairie de VEZANNES 13 Grande Rue 89700.

Est désigné M. Michel BREUILLÉ, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire, les avis des services consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 18 octobre 2021 au 20 novembre 2021 inclus à la mairie de VEZANNES, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installations classées/enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 18 octobre 2021 au 20 novembre 2021 à la mairie de VEZANNES aux jours et heures d'ouverture de celle-ci, ainsi qu'à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89 ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci dessous.

Les communes de VEZANNES et de BERNOUIL, BERU, CARISEY, CHABLIS, CHICHEE, COLLAN, DYE, FLEYS, FONTENAY-PRES-CHABLIS, JUNAY, LA-CHAPELLE-VAUPELTEIGNE, LIGNY-LE-CHATEL, MALIGNY, MERÉ, ROFFEY, SERRIGNY, TISSEY, TONNERRE, VARENNES, VEZANNES, VIVIERS sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

• soit par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2655>

ou

- à l'adresse e-mail suivante :

enquete-publique-2655@registre-dematerialise.fr

(les observations adressées à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé)

• soit par écrit :

- sur le registre « papier » déposé à la mairie de VEZANNES,

ou

- courrier adressé à la mairie de VEZANNES (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la **mairie de VEZANNES**, les :

- lundi 18 octobre 2021 de 9 h à 12 h,
- mercredi 27 octobre 2021 de 15 h à 18 h,
- mercredi 3 novembre 2021 de 9 h à 12 h,
- vendredi 12 novembre 2021 de 15 h à 18 h,
- samedi 20 novembre 2021 de 9 h à 12 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de VEZANNES, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme DAVAL, Responsable du projet pour la SAS Eoliennes des Pivoines - 16 Allée de Longchamps 54600 VILLIERS-LES-NANCY. Mail : cdaival@h2air.fr